

Pour diffusion immédiate

DÈS LE 27 AVRIL

Saguenay rouvre ses quatre écocentres

SAGUENAY – 8 AVRIL 2020 – La mairesse de Saguenay, Josée Néron et les élus du conseil municipal ont adopté à l’unanimité, jeudi lors d’une séance extraordinaire, une résolution pour la réouverture des quatre écocentres de la municipalité à compter du 27 avril.

Les membres du conseil municipal ont été à l’écoute des citoyens et des citoyennes de Saguenay au cours des derniers jours et ont convenu que l’on devait rouvrir les deux écocentres de Chicoutimi, celui de Jonquière et celui de La Baie.

« Nous avons entendu les commentaires des citoyens. Les fonctionnaires du département du Développement durable et de l’environnement travaillaient depuis quelques semaines sur une solution afin de rouvrir les écocentres », a lancé la mairesse de Saguenay.

Les élus de Saguenay étaient conscients que les citoyens avaient plus de temps pour effectuer des rénovations ou entreprendre le ménage du printemps en raison du confinement dû au Coronavirus. Mais certaines étapes devaient être franchies avant d’en arriver à une réouverture.

« Nous nous sommes entendus avec nos fournisseurs afin qu’ils puissent venir récupérer les matériaux déposés dans les écocentres par les citoyens. Nous avons aussi analysé les meilleurs moyens afin de protéger la santé des employés et des visiteurs, de même qu’assurer leur sécurité en tenant compte de la distanciation sociale », a ajouté Mme Néron.

Étant donné que les autorités de Saguenay s’attendent à un important achalandage durant une dizaine de journées, la Ville embauchera des gardiens pour s’assurer que

tout se déroulera normalement, alors que d'autres verront à assurer la fluidité sur les voies publiques.

Saguenay prévoit une facture totale de 54 900 \$ (plus les taxes) pour cette réouverture. Ce montant inclut 33 600 \$ pour la sécurité (600 \$/jour/14 jours pour chaque écocentre), de 16 800 \$ pour la signalisation (300\$/jour/7jours/pour chaque écocentre) et de 4500 \$ (pour quatre semaines) pour le retour des fournisseurs.

Les écocentres seront ouverts de 8h00 à 18h00 du dimanche au samedi.

NETTOYAGE

D'autre part, la mairesse Néron a aussi annoncé que le nettoyage des rues, des trottoirs et des pistes cyclables devrait débuter aussi le 27 avril. Les employés des travaux publics sont à mettre en place leur plan de nettoyage.

Ils doivent naturellement tenir compte de la neige encore accumulée dans les rues, sur les trottoirs et sur les pistes cyclables.

La période de nettoyage s'échelonne sur une période d'environ sept semaines.

Quant aux citoyens qui veulent nettoyer leur terrain et envoyer le sable dans la rue, Saguenay rappelle que c'est autorisé, mais demande à ce que les gens évitent de faire des accumulations afin d'aider les employés lors de l'opération nettoyage.

-30-

Source : Stéphane Bégin, conseiller en communication et relation avec les médias au cabinet de la mairesse de Saguenay 418-698-3000, poste 1010 ou 418-540-5868